



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 08 AVRIL 2024

N°07-2024

Vote du compte administratif 2023 et détermination des résultats

Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique (SMPH) de Saint-Lô s'est **lundi 8 avril 2024 à 10 heures**, à SAINT-LO, au Pôle Hippique, salle chemin de la Madeleine, sur convocation du 2 avril 2024.

La séance est présidée par Mme Malika CHERRIERE, vice-présidente du SMPH.

Secrétaire de séance : Mme Florence MAZIER

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. Jean MORIN	Conseiller départemental, Président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
Mme Malika CHERRIÈRE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Sylvain LETOUZÉ	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Mickael GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de Saint-Lô

EXCUSÉS :

NEANT

Vote du compte administratif 2023 et détermination des résultats

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 8 avril 2024 présentant le compte administratif 2023 arrêté au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération n° 06-2024 du 8 avril 2024, relative à l'approbation du compte de gestion 2023 établi par Monsieur le Payeur Départemental ;

Monsieur Jean MORIN, ayant quitté la salle,
Sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE, Vice-Présidente du SMPH ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE, sans abstention, ni voix contre, à l'unanimité des membres présents, vote le compte administratif 2023 qui s'établit comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES de l'exercice	1 299 036,14
DEPENSES de l'exercice	1 273 995,07
SOLDE DES REALISATIONS 2023	25 041,07
SOLDE D'EXECUTION REPORTE (2022)	+ 420 537,09
SOLDE D'EXECUTION 2023	445 578,16 (1)
Solde reports (recettes - dépenses)	-63 018,57
EXCEDENT DE FINANCEMENT	382 559,59

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES de l'exercice	2 822 730,05
DEPENSES de l'exercice	2 963 257,06
SOLDE DES REALISATIONS 2023	-140 527,61
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (2022)	+ 2 219 149,36
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 A AFFECTER	2 078 621,75 (2)
<i>Pour info, solde des reports</i>	- 2 581,76

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 524 199,91
-----------------------------------	---------------------

(1)+(2)

445 578,16 + 2 078 621,75

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte du Pôle
Hippique de Saint-Lô**

Jean MORIN

En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Comité syndical
8 avril 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Accusé de réception en préfecture
060 251405460-20240408-07-2024a-BF
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024



Conformément aux dispositions de l'article L. 3312-3 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes administratifs du budget du syndicat mixte du pôle hippique.

Le compte administratif (CA) est un document comptable qui reprend l'ensemble des réalisations de l'année en recettes et en dépenses. Il doit être approuvé par un vote au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le CA permet de faire le point sur la gestion du syndicat et les résultats définitifs de l'année.

Il doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le payeur départemental.

Il s'agit donc aujourd'hui d'approuver les comptes administratifs et l'affectation des résultats.



1. LES RÉSULTATS 2023

1.1 LE RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES de l'exercice	1 299 036,14	(A)
DEPENSES de l'exercice	1 273 995,07	(B)
SOLDE DES REALISATIONS 2023	25 041,07	
SOLDE D'EXECUTION REPORTE (2022)	+ 420 537,09	(C)
SOLDE D'EXECUTION 2023	445 578,16	(D)
Solde reports (recettes - dépenses)	-63 018,57	(E)
EXCEDENT DE FINANCEMENT	382 559,59	(F)

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES de l'exercice	2 822 730,05	(G)
DEPENSES de l'exercice	2 963 257,66	(H)
SOLDE DES REALISATIONS 2023	-140 527,61	
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (2022)	+ 2 219 149,36	(I)
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	2 078 621,75	(J)
<i>Pour info, solde des reports</i>	- 2 581,76	

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 524 199,91
-----------------------------------	---------------------

(D)+(J)

445 578,16 + 2 078 621,75

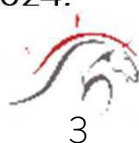
La section de fonctionnement présente un excédent de 2 078 621,75 €.

La section d'investissement quant à elle présente un excédent de financement de 382 559,59 €.

Dans ces conditions, il n'y a pas d'affectation de résultat à opérer (vu que la section d'investissement ne dégage pas de besoin de financement). Ainsi, le solde d'exécution 2023 et l'excédent de fonctionnement seront repris dans le BP 2024.

Pour rappel, le résultat global de clôture 2023 anticipé dans le DOB était de 2,52 millions d'€.

L'analyse de l'évolution des dépenses, des recettes et du résultat de clôture a été présentée dans le rapport d'orientations budgétaires 2024.



1. LES RÉSULTATS 2023

1.2 L'ÉQUILIBRE GLOBAL 2023

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
5 041 879,41 €

DÉPENSES
COURANTES DE
FONCTIONNEMENT
2 164 221,52 €

AMORTISSEMENTS
799 036,14 €

EXCÉD. DE
FONCTIONNEMENT
2022
2 078 621,75 €

(J)

RECETTES
5 041 879,41 €

RECETTES
COURANTES DE
FONCTIONNEMENT
2 088 913,96 €

AMORT. SUBV.
733 816,09€

RÉSULTAT REPORTÉ
2022
2 219 149,36 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES
1 719 573,23 €

DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENTS
540 178,98 €

REPORT DEP. EQUIP.
63 018,57 €

AMORT. SUBV.
733 816,09 €

EXCÉD. DE FIN. 2023
382 559,59 €

(F)

RECETTES
1 719 573,23 €

PART. MEMBRES
500 000 €

AMORTISSEMENTS
799 036,14 €

SOLDE D'EXÉCUTION
2022
420 537,09 €



2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	VOTÉ 2023	CA 2023	Reports en 2024
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	988 555,00	985 558,78	2 581,76
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 077 300,00	1 075 908,97	
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	76 700,00	71 380,63	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 149,68	5 248,49	
TOTAL DÉPENSES COURANTES	2 304 704,68	2 138 096,87	
68 PROVISIONS	26 125,00	26 124,65	
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	799 036,34	799 036,14	
			2 581,76
022 DEPENSES IMPREVUES	1 000,00		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 130 866,02	2 963 257,66	(H)

Ecart CA / Voté
-2 996,22
-1 391,03
-5 319,37
-156 901,19
-166 607,81

Taux d'exécution :
92,77 %

Chapitres	VOTÉ 2023	CA 2023	Reports en 2024
70 PROD., SERVICES, DOMAINE, VENTES DIVERSES	725 000,00	748 919,84	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	674 443,00	674 443,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	451 900,00	406 210,16	
013 ATTENUATION DE CHARGES	23 127,37	34 140,69	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	214 328,54	225 200,27	
TOTAL RECETTES COURANTES	2 088 798,91	2 088 913,96	
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	733 816,09	733 816,09	
002 RÉSULTAT REPORTE N-1	2 219 149,36	(I)	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 041 764,36	2 822 730,05	(G)

Ecart CA / Voté
23 919,84
0,00
-45 689,84
11 013,32
10 871,73
115,05

Taux d'exécution :
100 %

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	2 078 621,75	(J)
-----------------------------------	---------------------	------------

RECETTES - DÉPENSES + RÉSULTAT REPORTE N-1

$(H)-(G)+(I)$
 $(17)-(18)+(19)$

DÉPENSES COURANTES



RECETTES COURANTES



3. SECTION D' INVESTISSEMENT

Chapitres		VOTÉ 2023	CA 2023	Reports en 2024	Ecart CA+rep / Voté
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		985 757,34	540 178,98	63 018,57	-382 559,79
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 500,00			-2 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	287 685,19	86 039,51	19 826,67	-181 819,01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	695 572,15	454 139,47	43 191,90	-198 240,78
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	733 816,09	733 816,09		
020	DEPENSES IMPREVUES				
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		1 719 573,43	1 273 995,07	63 018,57	

(B)

Chapitres		VOTÉ 2023	CA 2023	Reports en 2024	Ecart CA+rep / Voté
RECETTES D'ÉQUIPEMENT		500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	500 000,00	500 000,00		0,00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	799 036,34	799 036,14		
001	SOLDE D'EXÉCUTION N-1 REPORTÉ	420 537,09			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 719 573,43	1 299 036,14		

(A)

EXCÉDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	445 578,16	Solde reports : -63 018,57
RECETTES - DÉPENSES + SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ N-1	(D)	(E)

(B)-(A)+(C)

EXCÉDENT DE FINANCEMENT	382 559,59
DÉFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT + SOLDE REPORTS	(F)
	(D)+(E)

